

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1727

Artikel: Les petits-maîtres chanteurs
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024284>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les petits-maîtres chanteurs

André Gavillet (30 mars 2007)

La gestion du dossier de l'assurance invalidité est révélatrice de l'impuissance politique du régime des quatre partis au Conseil fédéral.

Le déficit de l'AI est hémorragique : plus d'un milliard l'an. En juin 2005, le Conseil fédéral soumet au Parlement deux lois. L'une réorganisant l'assurance et imposant de fortes économies ; l'autre proposant un refinancement par une augmentation modérée de la TVA (0,8 point). Les deux Chambres commencent par traiter la loi de réorganisation, ce qui permet de mettre les opposants sous pression : si vous n'acceptez pas nos mesures d'économies, vous ne pourrez pas obtenir le refinancement. L'exercice réussit... sauf que, grain de sable, le référendum est lancé par des associations hors du jeu institutionnel, rejointes tardivement par le parti socialiste. Jusqu'à cet épisode, le scénario est classique : celui de la droite contre une gauche, résistant pied à pied, battue puis résignée avant d'être débordée hors du terrain parlementaire.

Mais l'épreuve du refinancement ne peut être éludée, malgré des manœuvres de retardement qui avaient pour but d'éviter qu'une votation devant ratifier une augmentation de la fiscalité ne tombe en période électorale. Chaque jour de retard, c'est cinq millions de perdus. Qu'importe ! La droite et les pères-la-rigueur financière s'offrent un délai de confort électoral à 1,5 milliard.

S'étant finalement mise au travail, la commission du National aboutit à un compromis : hausse modérée et surtout provisoire de la TVA (0,7 point pendant 7 ans). D'emblée l'UDC manifeste son opposition ; jamais elle ne jouera le jeu ingrat de la solidarité gouvernementale s'il s'agit de cautionner une hausse d'impôt, même si les faits la rendent incontournable.

Mais l'observateur s'intéressera à la manière dont les autres partis (radical, PDC, socialiste) se firent manœuvrer - le Conseil national ayant repoussé l'ensemble des propositions de la commission. La tactique est classique : l'UDC facilite par son abstention l'acceptation d'un amendement socialiste supprimant le caractère temporaire de la hausse, puis elle se joint à la droite classique qui ne veut pas défendre devant le peuple une hausse fiscale qui ne serait pas limitée dans le temps.

Donc pas de refinancement de l'AI assuré. La commission du National en avait pourtant fait un objet de chantage. Il fallait que le peuple accepte la loi révisée et soumise à référendum, sinon les propositions fiscales seraient caduques. Belle menace ! Le National lui-même les a fait disparaître. Les renards de la politique comptent sur le Conseil des Etats pour rétablir la situation. Peut-être en ce qui concerne la navette entre les Chambres. Mais comment entraîner ensuite le peuple et les cantons quand les parlementaires démontrent une telle incompétence révélatrice de leurs peurs.

Car il faut poser la question de fond. L'ensemble de la politique sociale exigera un refinancement. Or jamais l'UDC ne consentira à défendre une hausse des prélèvements obligatoires. Il appartient donc aux trois autres partis gouvernementaux de définir une politique commune qui ne permette pas à l'UDC de les manipuler. C'est l'enjeu majeur des élections de cet automne. Il est masqué par d'autres thèmes (formation, écologie) qui fâchent moins. Mais il ne peut être éludé. C'est la leçon du fiasco du financement de l'AI.